



LA LETTRE

ÉDITO

Le rituel est désormais bien connu. Après les avis scientifiques, la Commission annonce ses principales décisions de TAC et quotas de pêche pour 2017. Certains stocks, considérés comme étant en bonne santé, voient leurs taux de captures augmenter. D'autres en revanche, font l'objet de diminutions plus ou moins fortes du fait de leur fragilité estimée. On est pour ou contre mais ces avis reposent sur des faits scientifiques avérés. Après tout, il faut des règles... Les avis reposant sur le seul principe de précaution nous paraissent en revanche beaucoup plus sujets à caution. Pourquoi choisir la baisse systématique des captures quand on ne connaît pas ou mal l'état d'un stock ? Le poids économique des équipages pèse décidément très peu à Bruxelles...

Pourtant au niveau national, la filière semble retrouver un semblant d'attrait auprès de nos gouvernants. En juin dernier, la loi sur l'économie bleue était proclamée. Et, en novembre, l'Etat lançait un appel à candidatures pour l'ouverture d'un troisième BTS pêche (en plus de Boulogne-sur-Mer et Sète). Le lycée professionnel du Guilvinec s'est naturellement porté candidat. Le directeur, Philippe Bothorel, nous a d'ailleurs accordé un entretien afin de préciser le contexte dans lequel il a répondu à cet appel à candidature.

Enfin, je tiens à saluer la grande vitalité de notre OP. En 2016, les pages de son histoire s'ouvrent et se ferment à une vitesse sidérante. Jacques Pichon cède sa place à Yves Foëzon à la direction tandis qu'André Guéguen vogue vers de nouveaux horizons. Je leur souhaite bien évidemment le meilleur et les remercie très sincèrement de leur engagement au service de la pêche et de l'ensemble des adhérents de *Les Pêcheurs de Bretagne*.

Patrice Donnart

Président de *Les Pêcheurs de Bretagne*

SOMMAIRE

■ Zoom sur...

Les avis de la Commission européenne

■ Ça bouge à l'OP !

Yves Foëzon, nouveau directeur
André Guéguen part en retraite

■ Interview exclusive

Philippe Bothorel, directeur
du lycée maritime du Guilvinec

■ Brèves

- Une saison de langoustines exceptionnelle
- Un système de manutention embarqué sur le cristal sea
- Nouveau reportage vidéo sur le Noz Dei

■ Portrait

- Martial Hascoët, patron de l'Outsider à Roscoff

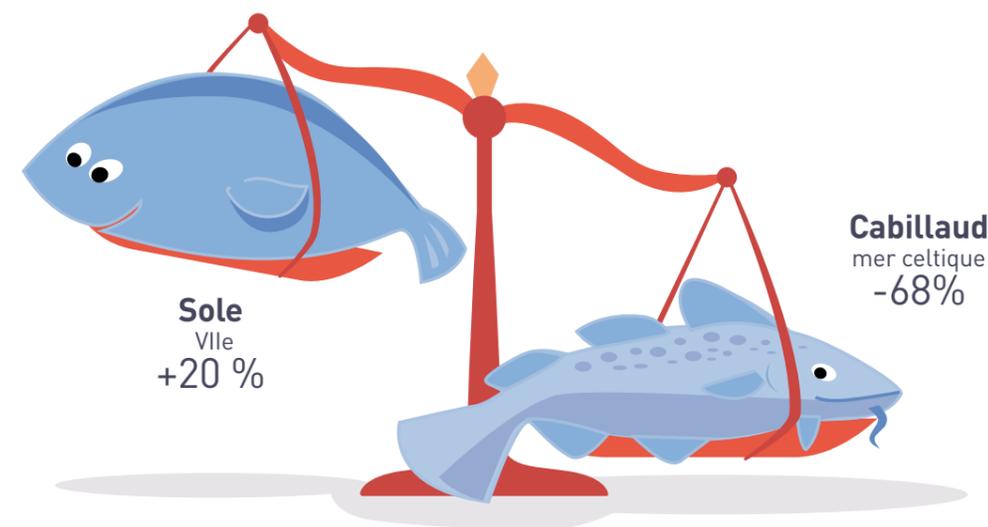
Zoom sur...

La commission européenne a publié le 27 octobre dernier sa proposition concernant les possibilités de pêche pour 2017. Revue de détails...

Les propositions 2017 ne sont pas une surprise car elles sont fidèles aux propositions du CIEM et du CSTEP pour une exploitation au Rendement maximal durable (RMD ou MSY en anglais) dès 2017. Il faut tout de même noter le nombre significatif des stocks -18 - pour lesquels la Commission propose une augmentation ou un maintien du TAC, conséquence des efforts réalisés ces dernières années. Notre organisation professionnelle se félicite en particulier de la hausse proposée pour l'églefin en mer Celtique même si

cette augmentation n'est pas à la hauteur de l'abondance et de l'extension du stock.

Le statu quo présenté sur la sole est néanmoins cohérent avec les mesures de gestion mise en place au sein du CC-Sud. Si ce niveau de TAC et les mesures associées (arrêt biologique et augmentation de maillage) sont aujourd'hui fortement contraignants pour les activités de pêche, les efforts devraient être récompensés dans les années à venir par une augmentation de la biomasse et des possibilités de pêche.



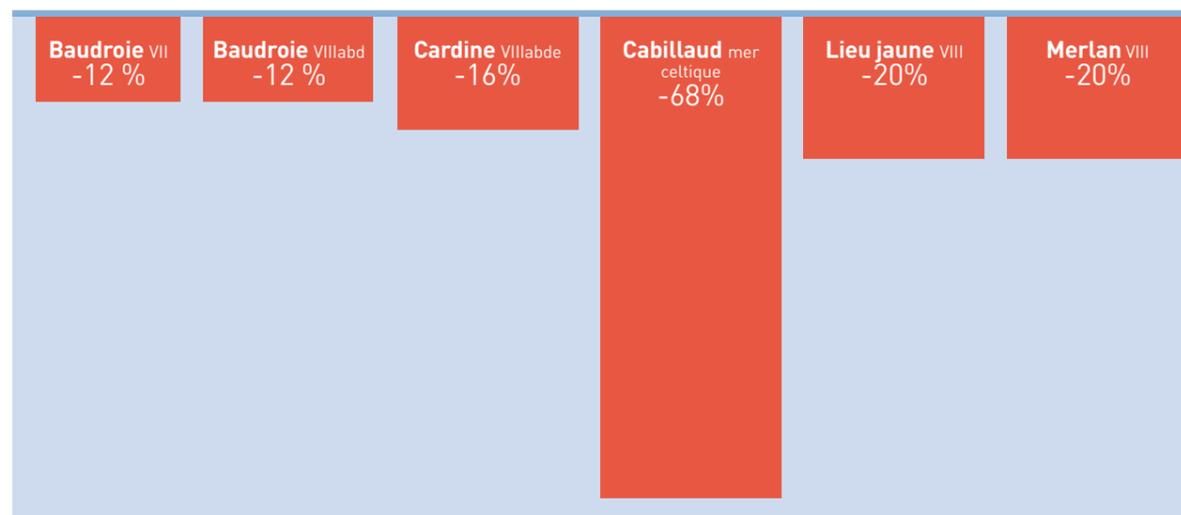
Evolution positive des possibilités de pêche



Malgré ces notes positives certaines propositions soulèvent une véritable inquiétude. La baisse de 68% du TAC de cabillaud de mer Celtique en est une pour les pêcheries hauturières bretonnes. Il conviendrait pour ce stock de retarder l'atteinte du RMD au delà de 2017, pour tenir compte du statut particulier des pêcheries mixtes notamment en lien avec les hausses des TAC pour l'églefin et le merlan dans la même zone.

Par ailleurs, l'application du principe de précaution, c'est-à-dire la baisse systématique pour un certain nombre de stock, ne paraît pas indispensable pour garantir leur exploitation durable et pourraient fortement contraindre l'activité de nombreuses flottilles, notamment pour les navires exploitant lieu jaune et merlan du golfe de Gascogne.

Evolution à la baisse



Les propositions importantes encore en attente concernent la langoustine, la raie et l'anchois.

L'OP, Les Pêcheurs de Bretagne, étudie de près ces propositions et travaille à apporter les arguments nécessaires à l'optimisation des possibilités de pêche qui seront décidées au Conseil des ministres de la mi-décembre pour 2017.

Les mesures relatives au bar

Dans la zone nord (IVbc, VIIdefh) la Commission propose par dérogation au moratoire sur l'ensemble de l'année, les mesures de gestion suivantes :

- Pour les métiers du chalut de fond et de la senne, les captures de bar ne doivent pas dépasser 1% des captures totales du « jour » et 1 tonne/mois.
- Pour les métiers de l'hameçon, le moratoire est maintenu au mois de février et mars. Pour les dix autres mois une limite de 10 tonnes annuelles par navire est proposée.

Compte tenu de l'état du stock, les mesures de protection doivent permettre de limiter les contraintes sur les flottilles très dépendantes. L'application d'un plafond annuel de capture pour les ligneurs à 10 tonnes va dans ce sens. Par contre, le maintien d'un taux de capture de 1% pour les flottilles chalutières ne permet pas de réellement prendre en compte les captures accessoires inévitables dans les pêcheries démersales ciblant d'autres espèces. La flexibilité apportée à la pêche plaisance en fixant un nombre de poissons par mois et non plus par sortie ne paraît pas être un bon signe compte tenu des efforts consentis par les professionnels. Nous ne sommes pas assurés que les plaisanciers aient les moyens de déclaration et de contrôle pour appliquer cette mesure à hauteur des obligations demandées aux professionnels.

Pour le Golfe de Gascogne des mesures de gestion sont également en préparation même si l'état du stock est considéré comme plus favorable que celui du nord.

Ça bouge à l'OP !



Témoignage d'Yves Foëzon

En tant que nouveau directeur de LPdB vous vous inscrivez naturellement dans la droite ligne de votre prédécesseur, n'est-ce pas ?

J'ai collaboré étroitement avec Jacques Pichon pendant plus de 10 ans et nous avons toujours été sur la même longueur d'ondes avec une vision partagée de notre métier. Il est important de savoir d'où on vient pour savoir où l'on va. Donc oui je revendique une certaine continuité car nous avons bâti des fondations solides pour continuer à rendre un service proche des réalités des marins et à leur écoute.

Maintenant, notre environnement évolue et les contraintes sont fortes, ça peut générer de l'incompréhension et de la frustration. Mais ce que je peux garantir, c'est que nous faisons tout pour optimiser sous contraintes une équation pas toujours facile à résoudre. Nous avons une équipe jeune et compétente qui apportera une autre vision tout en étant garante des équilibres entre ports, métiers...

Quels sont les aspects de l'OP que vous aimeriez bien développer ?

Il s'agit de mieux faire connaître le travail réalisé par l'équipe au quotidien, une meilleure visibilité de nos actions pour une meilleure compréhension. Il est vrai que le lot de contraintes qui pèse sur les marins doit être contrebalancé par des aspects positifs et valorisants. Le premier est de faire en sorte de créer malgré tout les conditions favorables pour que les entreprises soient rentables et que les marins gagnent correctement leur vie, nous agissons en faisant en sorte que les bateaux puissent travailler toute l'année.

Cependant, il faut arriver à créer de la plus-value pour le marin et transformer un inconvénient en avantage. La gestion rigoureuse imposée aux navires est aussi la garantie d'une pêche durable et responsable. Tous ces efforts devront payer un jour, par un juste retour pour le marin car sinon on va vers des difficultés ! Rappelons tout de même que le contexte économique est bon en ce moment mais que la pêche fonctionne avec des cycles. Des bons et des mauvais !

D'une manière générale, que pensez-vous de l'état de santé de la filière ?

Nous sommes à un vrai tournant. Le RMD favorise un bon état de la ressource, la PCP a réduit la capacité des flottes, conclusion : les rendements des pêcheries sont plutôt bons et les navires doivent rejeter faute de quotas et en plus le marché est porteur. Ça pêche, les produits se vendent et l'OP freine l'activité, faute de quotas suffisants, mais malgré tout l'exploitation des navires est bonne voire excellente pour certaines flottilles. Cela génère de la frustration car le « gâteau » n'est pas suffisant mais il faut renouveler les navires et installer des jeunes, les marges de manœuvre sont faibles et les investissements sont nécessaires. Nous sommes garants d'une gestion collective et des équilibres

pour nos sociétaires. La démagogie serait une source de déséquilibres, et il n'est pas question de faire des promesses qu'on ne pourrait pas tenir, en particulier pour les jeunes. L'effort doit être entre les générations, on ne pourra pas maximiser sa sortie tout en réclamant à la collectivité d'assumer les nouveaux entrants et de dire qu'on ne fait rien pour les jeunes. Je le répète « le gâteau » va bouger à la marge mais il faut des droits de pêche pour garantir un avenir, c'est la meilleure aide que l'on puisse faire à un jeune. Nous sommes en première ligne sur le sujet, et c'est difficile.

Pensez-vous que, pour la pêche, le pire est passé ?

Ce qui est certain c'est que la pêche a un avenir mais il nécessite un changement des mentalités. Je sais que les marins y arriveront car depuis plus de quinze ans que je travaille à leurs côtés j'ai remarqué leur incroyable capacité d'adaptation. Pourtant, à l'impossible nul n'est tenu et ça la l'Union Européenne doit l'intégrer. La pêche est une activité économique importante et doit le rester en tant que telle. Les dogmes de l'UE en matière halieutique doivent être

atténués, les extrêmes ne sont jamais bons. La collusion entre certains représentants de l'Union et les ONG environnementalistes n'est pas acceptable. Le système touche à ses limites sur certains aspects. Le soutien au BREXIT des pêcheurs britanniques doit notamment nous faire réfléchir comme le diktat des ONG environnementalistes dans les conseils consultatifs...

Et l'Europe dans tout ça ? Sa réglementation très contestée au début est-elle aujourd'hui plus facilement acceptée ?

Malheureusement si l'Union Européenne n'écoute pas les pêcheurs, elle risque de créer un « rejet » unanime de sa politique. Le pêcheur doit absolument percevoir le fruit de ses efforts. Nous devons garder une dynamique de progrès sur la sélectivité, les plans de gestion à long terme ... Cette dynamique doit intégrer les propositions des pêcheurs, de tous les pêcheurs, pas uniquement ceux qui plaisent à certains fon-

ctionnaires européens. Avant d'être acceptée, la politique de l'Europe doit être partagée avec des ambitions à la hauteur de nos moyens. Non je devrais dire des moyens à la hauteur de nos ambitions. Et pendant ce temps, les pêcheurs doivent rester force de propositions et s'impliquer dans la représentation de leurs métiers.



Le pot de départ en retraite d'André laissera certainement des souvenirs...



Témoignage d'André Guéguen

Après 33 ans aux services des pêcheurs, le directeur délégué de l'OP - Les Pêcheurs de Bretagne - quitte l'organisation, il regarde rapidement dans le rétroviseur ...

« Avant mon recrutement, en septembre 1983, débutait la première Organisation Commune des Marchés à la Pêche (OCM), avec la mise en place des mécanismes des prix de retrait communautaires et d'intervention par stockage. En France, le Fonds d'Intervention et d'Organisation des Marchés (FIOM) en avait la charge opérationnelle et financière (FEOGA), puis en janvier 1983, c'était la réforme de la Politique Commune des Marchés (PCP) avec licence, TAC et quota, mesures structurelles... Les dirigeants de l'OP sentaient alors que la charge de travail allait s'amplifier. Après avoir été proposé par les pêcheurs des différents ports, j'ai été recruté par le président et le directeur de l'époque. Je n'avais aucune formation particulière dans ces domaines techniques/juridiques et tout était à mettre en œuvre sur le terrain. On peut donc dire que je suis un diplômé de l'OP (OPOB + Les Pêcheurs de Bretagne) car j'ai appris tout seul et cela m'a demandé pas mal d'autodiscipline pour être opérationnel. Je devais absolument me tenir informé en permanence, j'ai également dû lire beaucoup de textes réglementaires et me constituer un réseau professionnel européen échappant aux sphères parisiennes. Au sein de l'OP, j'ai occupé tout les postes : secrétaire comptable,

responsable administratif, secrétaire général, directeur. Mais je me suis passionné pour le droit communautaire, la législation des pêches applicable en Espagne, en Irlande, en GB. Etc. La création/fusion de l'OP Les pêcheurs de Bretagne entre l'OPOB et PMA est une suite logique de la quatrième réforme de la PCP et de l'OCM, notamment par la mise en place d'un plan de production et de commercialisation (une forme de délégation de gestion des marchés et de la ressource). Les moments forts et parfois catastrophiques ? Ce sont les nuits des conseils pêches à Bruxelles où il fallait rester éveillé, analyser, chercher et discuter... Tous les ans, entre le 13 et 17 décembre, cette réunion des ministres des Pêches et du Commissaire décide des droits de captures pour l'année suivante, et nos ministres successifs nous rencontrent après le vote avec les mêmes phrases « On s'en sort bien, cela aurait pu être pire, on parlait de moins 45% et j'ai obtenu - 10% », Oui mais - 10% X xx années... Au final, il ne reste plus grand chose. » Je souhaite une bonne continuation à toute l'équipe de l'OP qui sait cultiver avec talent rigueur, respect, mobilisation...

Philippe Bothorel, directeur du lycée maritime du Guilvinec



■ On parle régulièrement des crises des vocations dans la filière pêche. Est-ce pour vous une réalité quotidienne ?

Cette proposition doit être élargie à d'autres territoires, vu la localisation de notre lycée, nous travaillons principalement sur un cœur de métier : celui de marin-pêcheur. De ce fait, en tout cas pour ce qui nous concerne, nous ne constatons pas une si grande crise des vocations. Nous considérons aujourd'hui que la crise semble « stabilisée » mais il ne faut surtout pas crier victoire car la pyramide des âges des pêcheurs en activité montre qu'il faut recruter des jeunes.

Il faut rester optimiste pour deux raisons :

- le secteur des pêches a considérablement réduit son effort de pêche (moins de navire donc moins de marins) ainsi un équilibre s'est créé entre la ressource vivante disponible et le taux de captures.

- le lycée a développé son offre de formation. En effet, à chaque fois qu'un « prospect » (enfant/parent et/ou adulte en quête de formation ou de reconversion) entre dans notre établissement, quel que soit son âge et son profil, nous avons pour objectif principal de lui proposer une offre de formation. Notre devise pourrait être : « *Au Guilvinec, des formations de 15 à 55 ans* ».

Au-delà de ce clin d'œil humoristique, il me semble très important de développer la formation par alternance car nous souhaitons répondre à la vocation de tous. En apprentissage, le baccalauréat professionnel en deux ans correspond notamment à une attente très forte pour la formation de patron de pêche.

Le certificat de matelot en six mois permet de recruter très vite, avec des aides, et une formation de sept semaines au lycée.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2016-2017, les armateurs du secteur portent, avec le lycée, 30 emplois (20 apprentis et 10 contrats de professionnalisation) ! Mais ce résultat est loin d'être le fruit du hasard. Ce sont les bénéficiaires d'un long (et ancien) travail de fond mené avec les armements et les patrons de pêche. Aujourd'hui, nous constatons une très belle dynamique car tous les acteurs de la filière se sont emparés de la question de la formation.

Je tiens d'ailleurs à saluer tous ces anciens pêcheurs, ceux qui donnent des cours ou ceux qui font du lien entre le lycée (administration, professeurs et étudiants) et les quais du port du Guilvinec (l'ensemble de la filière pêche). Tant que nous arriverons à faire vivre la culture des métiers de la pêche et que nous parviendrons à la transmettre de manière intergénérationnelle, il me semble que nous répondrons de manière appropriée aux différentes demandes. D'ailleurs, si cette manière de travailler séduit des professionnels, nous sommes prêts à leur donner l'occasion de partager leur expérience avec nos étudiants.

Après tout, quoi de mieux que l'expérience du terrain ? A cet effet, nous avons notamment créé une association principalement constituée d'anciens pêcheurs pour donner des cours de soutien de matelotage ou de ramendage.

“ *Le certificat de matelot en six mois permet de recruter très vite, avec des aides, et une formation de sept semaines au lycée.* ”

■ Certaines spécialités sont-elles toujours attractives ? Lesquelles ?

Pour nous, la pêche est toujours un secteur qui attire pas mal de jeunes mais aussi des personnes en reconversion professionnelle. Même si l'attractivité de ce type de métier semble suffisante aujourd'hui, sera-ce encore le cas demain ? Nous ne savons pas si les efforts que nous faisons actuellement suffiront... En mécanique, la situation n'est pas tout à fait la même car nous avons plus de mal à recruter des jeunes en formation initiale pourtant les offres sont nombreuses pour les jeunes collégiens. Heureusement qu'il y a les cours de formation pour adultes pour répondre aux besoins essentiels des professionnels.

Cette situation s'explique certainement par une connaissance insuffisante des métiers de marin. En 2011, une étude de la Région Bretagne faite auprès de collégiens de 4^{ème} et de lycéens de 1^{ère} avait montré que les métiers de la mer évoquaient le

nautisme, les loisirs mais que ceux liés à la pêche et à la conchyliculture étaient méconnus. En outre, ces métiers sont, à leurs yeux, dangereux ! Nous sommes donc principalement victimes d'un déficit d'image. C'est la raison pour laquelle nous avons fait un effort très significatif en matière de communication. En plus de notre présence sur les réseaux sociaux et dans la presse, nous organisons au printemps une conférence intitulée « Les méninges » pendant laquelle nos élèves témoignent de leur expérience aux côtés de conférenciers plus aguerris.

Les participants à ces rencontres verront que nos élèves sont non seulement ravis de leur orientation, mais qu'ils sont heureux d'évoluer dans ce milieu. Ils ne sont pas là par défaut : ils veulent leur propre bateau ! Pour preuve, nous avons un taux de décrochage presque insignifiant...



“ *Nous avons pour objectif de toujours pouvoir proposer une offre de formation. Notre devise pourrait être : « Au Guilvinec, des formations de 15 à 55 ans ».* ”

■ Justement, à la sortie du lycée, quel est le taux de recrutement ?

Nous atteignons globalement 90% de taux de placement. C'est un très bon résultat d'autant plus que ces statistiques sont réalisées cinq ans après la sortie du lycée. C'est parfait mais j'ai envie de dire que le lycée maritime du Guilvinec n'a pas le droit

de faire moins bien. Nous sommes quand même au cœur de la pêche bigoudène (environ 1 000 marins). Mais cela prouve tout de même que nous parvenons à répondre aux besoins de la filière.



Les formations dispensées dans votre établissement ont-elles connu beaucoup de changements pour répondre aux évolutions technologiques et réglementaires des métiers de la mer ?

Oui. Parmi les évolutions majeures de ces dernières années, je dois citer les formations sur simulateurs. Elles sont très près de la réalité du terrain, c'est vraiment formidable. Ces appareils parviennent même à bluffer des professionnels expérimentés. Pour l'anecdote, je me souviens que lors de la première visite des installations, l'un des invités (un pêcheur en activité) s'est arrêté devant un simulateur car il avait reconnu le trait de côte ! Après vérification auprès du professeur, c'était bien le paysage qu'il avait vu réellement quelques années auparavant. Les étudiants en mécanique ont eux aussi bénéficié des récentes avancées technologiques avec le simulateur de machines

marines. Une manière extrêmement pédagogique de montrer aux élèves tous les circuits d'un chalutier de 3 000 KW : propulsion, électricité, bouilleur, circuits gas-oil, frigo...

Dans le domaine des communications, les enseignements ont eux aussi connu un phénomène de « mondialisation » : nos élèves apprennent l'utilisation de tous les appareils de communication. Et tout ça en anglais ! Nous dispensons également beaucoup de formations liées à la sécurité (normes mondiales STCW) et au recyclage des professionnels (notamment dans le médical, le réglementaire et les télécommunications).

Que diriez-vous aux parents pour les convaincre de choisir ces formations maritimes pour leurs enfants ?

Il faut déjà qu'ils soient à l'écoute de leurs enfants et qu'ils adoptent une attitude positive vis-à-vis de ce premier vœu. L'enfant a besoin de se sentir encouragé. Le rôle des parents n'est donc pas de dissuader leur enfant d'exercer tel ou tel métier mais de l'informer le plus objectivement possible. Bien sûr les métiers de la mer peuvent être exigeants

(comme tant d'autres !!) mais les métiers de la pêche ont des atouts indéniables : rentabilité des navires, bonne rémunération, augmentation de la sécurité à bord, baisse des impacts sur l'environnement (pêche soutenable)... Ce secteur connaît actuellement une embellie dont il serait dommage de ne pas profiter !

Votre établissement a répondu en novembre dernier à l'appel à candidature pour une formation BTS maritime « Pêche et gestion de l'environnement marin ». Pouvez-vous nous en dire plus ?

Le 19 octobre dernier, le secrétaire d'État aux Transports, à la Mer et à la Pêche, Alain Vidalies, a publié un appel à candidature auprès des lycées professionnels maritimes pour la création d'une nouvelle section du BTS maritime en pêche et gestion de l'environnement marin avec pour objectif de « répondre aux défis actuels et à venir en matière de gestion des ressources de l'océan et de l'environnement marin ». Cette formation existe déjà à Boulogne-sur-Mer et à Sète et le gouvernement a souhaité qu'un troisième établissement la propose. Nous nous sommes donc naturellement porté candidat comme en 2013 ! Parmi les principaux arguments que nous avons mis en avant, notre expérience compte pour beaucoup. Dès 2009, l'administration du lycée et nos équipes pédagogiques s'étaient effectivement déjà impliquées dans la création de ce BTS maritime. Malheureusement, nous n'avions pas été retenus en 2013. En 2016, nous nous sommes donc à nouveau porté candidat car nous considérons que nous sommes parmi les mieux placés pour dispenser cette

formation : ancrage territorial incontestable, capacité d'accueil adaptée, partenariat avec Agrocampus sur les compétences biologie, écologie, gestion de la ressource engagée, corps enseignant parfaitement dimensionné. Sans préjuger de la future décision ministérielle, nous considérons tout de même qu'en tant qu'acteur à part entière de la filière, il nous appartient d'accompagner la montée en compétences du monde de la pêche. Pour rappel, avant 2007 en formation initiale, nous formions les pêcheurs au niveau V (CAP et BEP), depuis 2007 au niveau IV (BAC). En 2017 il est important de les former au niveau III (BTS) correspondant bien à l'activité d'un patron artisan gérant son entreprise de pêche et son (ou ses) navire (s), ou d'un capitaine de pêche au large ou de grande pêche. L'objectif est de former des marins qui, reconnus par leurs pairs, par les armateurs eux-mêmes, pourront avec cette solide formation initiale devenir capitaine. Je tiens aussi à remercier Les Pêcheurs de Bretagne qui accompagne le lycée depuis 2013 pour l'accueil de cette classe de BTS ■



BRÈVES

UNE SAISON DE LANGOUSTINES EXCEPTIONNELLE

L'année 2016 restera sans aucun doute comme une année réellement exceptionnelle en ce qui concerne la langoustine. Elle fait suite à une campagne de 2015 déjà excellente puisque près de 3 200 tonnes avaient été débarquées par les adhérents de LPDB.

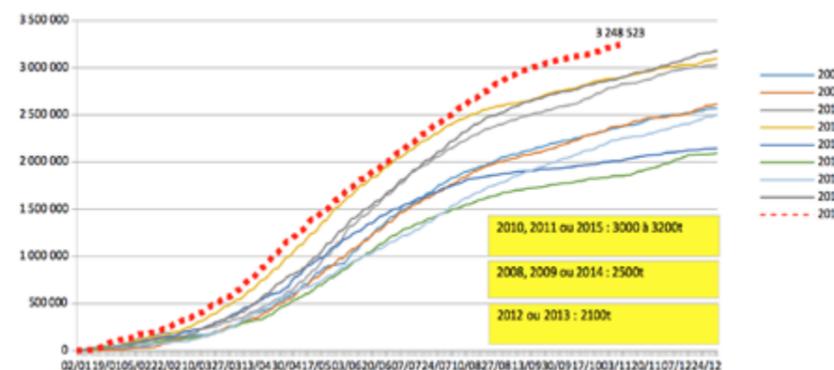
Les rendements ont été significatifs dès le premier trimestre 2016, à l'image de ce que nous avons connu en 2011, une saison aussi très précoce. Au début du printemps nous affichions déjà plus de 300 tonnes d'avance par rapport à l'année précédente. Un tonnage qui représente habituellement le volume de ce qui est pêché dans les deux derniers mois de la saison. Le risque était donc grand que tous les bateaux soient obligés de rester à quai en novembre et décembre si l'OP n'intervenait pas pour stabiliser l'écart.

Grâce aux mesures décidées collégialement avec les navires concernés et le Conseil d'administration de l'OP, l'avance a été stabilisée dans l'attente d'un « retour à l'accalmie » qui aurait dû se produire durant l'été. Au plus fort de la saison, les navires ont donc été obligés de se réfréner, parfois assez fortement, par rapport à ce qu'ils étaient en capacité de pêcher.

Or, contrairement à ce qui était attendu, la pêche a continué tout au long de l'été à un rythme élevé, sans la fameuse « coupure d'août ». De mémoire de pêcheurs, une telle abondance pendant aussi longtemps, ce n'était quasiment jamais arrivé ! Pour faire face à la situation sans préjudice, l'OP a pu réaliser les échanges de quota avec d'autres régions. Ceux-ci permettront de garantir la pêche jusqu'à fin décembre. L'année devrait donc se clôturer avec presque 3 600 tonnes de langoustine débarquées par les langoustiniers de l'OP LPDB.

Cerise sur le gâteau, cette belle abondance s'est doublée d'un marché extrêmement dynamique. Le prix moyen s'est très bien tenu et les interventions de l'OP ont été ponctuelles et limitées. Au final, 2016 sera quoi qu'il arrive, un cru fantastique mais déjà les questions se posent pour l'année prochaine : Quel sera le TAC fixé pour 2017 ? Quelles mesures de gestion devra-t-on prendre ?... Réponses attendues d'ici fin décembre en espérant que la bonne santé du stock et les efforts de gestion de la pêcherie soient récompensés et entendus.

Débarquements (kg) de langoustine VIII toutes criées
Comparaison 2008 - 2016 flottille Pêcheurs de Bretagne



Les goulottes sont obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2017 pensez à vous équiper

L'ensemble des navires titulaires de l'ANP langoustine ont l'obligation de s'équiper à partir du 1^{er} janvier 2017 de dispositifs permettant d'assurer la remise à l'eau dans des conditions optimales des langoustines inférieures à la taille minimale.

L'exemple anglais d'un système de manutention embarqué sur le Cristal Sea

En 2015, la famille Stevens a acheté le Cristal Sea, un chalutier langoustinier écossais de 8 ans. Malgré un bon été général de fonctionnement, des adaptations ont été entreprises pour optimiser la qualité des captures et améliorer les conditions de travail des équipages : l'installation d'un système de manutention qui mécanise très largement les opérations de traitement des captures depuis le largage du chalut jusqu'à la mise en cale du poisson. Regardez le reportage sur : https://www.youtube.com/watch?v=ws8Fbd_69-U

Nouveau reportage vidéo sur le Noz Dei

Découvrez la pêche aux congrès comme vous ne l'avez encore jamais vue sur : <http://pecheursdebretagne.eu/nos-videos/portraits>





P O R T R A I T

Martial Hascoët, patron de l'Outsider - Roscoff

LA PASSION DANS LES FILETS

Martial a suivi son père et ses deux frères. Il est devenu marin-pêcheur parce qu'il est tombé sous le charme du métier de fileyeur mais aussi parce qu'il ne saurait se passer de la mer. Un virus qu'il a contracté dès le plus jeune âge...

C'est une histoire de famille comme il en existe tant. Le père Hascoët devient marin à Plouescat et entraîne avec lui ses trois fils. Une nouvelle génération de pêcheurs est née !

« Petits, nous étions toujours les pieds dans l'eau, se souvient Martial. Quand on n'était pas à la plage, on embarquait avec le père... C'est comme ça que j'ai fini par passer tous mes étés sur le bateau paternel à partir de mes 13 ou 14 ans. Puis, tout naturellement, j'ai fait l'école de pêche de l'Aber Wrach. »



Le jeune mousse part alors faire ses premières armes sur le fileyeur familial, l'Enez Treas (l'île de sable en breton). Il apprend le métier avec ses deux grands frères et découvre un

univers très particulier. « C'était dur ! il en existe tant. Le père Hascoët devient marin à Plouescat et entraîne avec lui ses trois fils. Une nouvelle génération de pêcheurs est née !

Mais bon, par rapport aux collègues, j'ai eu cette chance d'apprendre le métier en famille. C'était certainement moins difficile même si mon père nous a appris le métier à l'ancienne. Il était dur... mais juste ! »

« ...par rapport aux collègues, j'ai eu cette chance d'apprendre le métier en famille. C'était certainement moins difficile même si mon père nous a appris le métier à l'ancienne. »

En 2001, Martial décide de voler de ses propres ailes. Il achète le Zen, un petit fileyeur de 9 mètres qu'il manœuvre seul. Il reconnaît aujourd'hui que le soutien de sa famille lui a été précieux pour

obtenir les financements nécessaires à cet investissement. Malheureusement, même si le Zen était un très bon bateau pour apprendre le métier, il n'était pas le meilleur choix pour bien gagner sa vie. « C'est très difficile d'être rentable à bord d'un fileyeur de cette taille, explique Martial. En plus, c'est assez dangereux d'être seul à bord. » Et, question danger, celui qui a déjà perdu un grand frère en mer sait de quoi il parle ! Bref, face à cette situation économique peu favorable, Martial ne reste pas les pieds dans le même sabot. Il achète en 2005, l'Alpha, un chalutier-caseyeur de 11 mètres en plastique qu'il transforme en fileyeur.

« Même si les travaux de transformation étaient très importants, cela m'a permis d'avoir un bateau à ma main, reconnaît-il. Ce sera la même chose pour l'Outsider que j'ai racheté en 2010. C'était un chalutier que j'ai transformé pour avoir un engin de pêche parfaitement adapté à ma manière de pêcher. »

Aujourd'hui expérimenté et bien équipé, Martial « mène sa barque » avec beaucoup de plaisir. D'autant plus qu'il peut compter sur un équipage de quatre marins performants : Gildas, Franck (le second), Yvon et Florian. « Même si le patron n'a pas trop sale caractère, il faut reconnaître qu'ils connaissent bien leur boulot, plaisante Martial. Je n'ai eu qu'à former Franck pour le métier en passerelle... Aujourd'hui, tout roule. »

L'Outsider écume donc ses zones de pêche favorites en quête de lottes, d'avril à novembre, et de soles, de décembre à mars. Les filets à trémail que Martial utilise aujourd'hui offrent une plus grande sélectivité qu'auparavant. Et, c'est loin d'être un simple détail pour le jeune pêcheur de 41 ans.

« Avec la taille des mailles, nos filets sont très sélectifs et nous permettent de ne capturer que des grosses prises, dit Martial. En plus, maintenant que les filets sont teintés en rose, on prend beaucoup moins de prises diverses (tacaud ou merlan). Je sais, ça peut paraître un peu bizarre, mais entre un filet blanc et un rose, il n'y a pas photo. C'est radical ! »

Quand on évoque les efforts en matière d'environnement, Martial reconnaît que le monde de la pêche a changé

en profondeur : « Aujourd'hui, on ramasse tous les plastiques que l'on prend dans nos filets et on les ramène à terre. C'est comme les poubelles à bord, c'est rentré dans les mœurs... Nous avons aussi investi dans des répulsifs à dauphins de type Pinger et dans une nouvelle motorisation. Avec dans le même temps, un changement d'huile moteur, j'ai tout de même réussi à diminuer de près d'un tiers ma consommation de carburant. C'est énorme ! »

Et l'avenir de la profession ? « J'ai la chance d'avoir trouvé depuis trois ans un jeune diplômé de l'école de pêche qui vient faire les remplacements d'été,

se félicite Martial. Mais ce n'est pas évident de trouver la relève surtout qu'aujourd'hui on n'a plus le droit d'embarquer un petit jeune pour lui faire découvrir le métier. »

A priori, aucun de ses trois enfants n'envisage de prendre la relève : « ils adorent la mer mais ils ont conscience que c'est un métier difficile avec des semaines de plus de 7 jours et des jours qui font parfois 36 heures. » ■

« Je sais, ça peut paraître un peu bizarre, mais entre un filet blanc et un rose, il n'y a pas photo. C'est radical ! »



RELATIONS PRESSE

CONTACT

Décrocher la Une

Djamel Bentaleb > 06 81 32 02 49
djamel@karbonestudio.fr



www.pecheursdebretagne.eu

QUIMPER

+33(0) 2 98 10 11 11

7, rue Félix Le Dantec - Créach Gwen

BP 61225 - 29102 Quimper

LORIENT

+33(0) 2 97 37 31 11

6, rue Alphonse Rio

56100 Lorient